

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



L'an deux mille quinze,

le 24 mars à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle de la Michochène de Noyal-Muzillac en séance publique sous la présidence de Monsieur André PAJOLEC, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mme Colette BENOIT, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Daniel BOURZEIX, - Jean-François BREGER, - Joseph BROHAN, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mme Marie-Thérèse CABON, - MM. Michel CRIAUD, - Alain DANIEL, - Guy DAVID, - Mmes Béatrice DENIGOT, - Fabienne DUBOS, - MM. Jean-Claude FOUCRAUT, - Jean-Louis GACHE, - Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Yvette LOUER, - Mireille LUCAS, - Odile ORJUBIN, - M. André PAJOLEC, - Mme Martine PENOT, - MM. Jean-Pierre PRUNAUT, - Bertrand ROBERDEL, - Mmes Régine ROSSET, - Christine SAVARY, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : Mme Nathalie CALLE, - MM. Christian DROUAL, - Hervé MICHAUD, - Mme Christine RENAULT-TREGOUET.

Mme Nathalie CALLE donne pouvoir à Mme Marie-Odile JARLIGANT

M. Christian DROUAL donne pouvoir à M. Jean-François BREGER

Mme Christine RENAULT-TREGOUET donne pouvoir à M. Jean-Marie LABESSE

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Jean-Claude FOUCRAUT a été élu Secrétaire.

DATE de CONVOCATION
17 MARS 2015

DATE d'AFFICHAGE
1^{er} AVRIL 2015

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 37
Présents : 33
Votants : 36

DELIBERATION N°41-2015 – TOURISME – COMITE DE DIRECTION – REMPLACEMENT D'UN DES MEMBRES

M. Jean-Marie LABESSE, vice-président en charge du Tourisme, informe de la démission de M. Jean-Charles LE FAHLER, représentant la Compagnie des Ports du Morbihan (CPDM) au sein du collège des socio-professionnels du Comité de Direction de l'EPIC, et de la candidature de Madame Catherine GAUTIER, nouvelle directrice des Ports de Vilaine, pour lui succéder.

M. LABESSE rappelle les statuts de l'Office de Tourisme communautaire qui disposent en leurs titre 2, chapitre 1 - article 2 que « la composition du Comité de Direction et les modalités de désignation de ses membres sont fixées par délibération du Conseil Communautaire [...] Les conseillers communautaires membres du Comité de Direction sont élus, pour le collège des représentants – ou désignés- pour l'autre collège- par le Conseil Communautaire sur proposition du Président. »

Après avoir entendu les explications ainsi données, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE** Madame Catherine GAUTIER, à siéger au sein du collège socio-professionnel du Comité de Direction de l'Office de Tourisme, en tant que représentante de la Compagnie des Ports du Morbihan.

Pour Extrait Certifié Conforme,

A Muzillac, le 02/04/15

Le Président,

